

SÉANCE DU 9 JUIN 1876.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE.

M. Mer, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 mai, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame membre de la Société :

M. SARGNON, président de la Société botanique de Lyon, quai de Tilsitt, 15, à Lyon, présenté par MM. Saint-Lager et Magnin.

M. le Président fait ensuite connaître deux nouvelles présentations.

Dons faits à la Société :

Bellinck, *Catalogue des plantes observées en Belgique.*

Royer, *Flore de la Côte-d'Or, avec application des organes souterrains à la détermination des espèces de ce département.*

Giraudias, *Coup d'œil sur la végétation des environs de Livragne (Lot).*

C. De Candolle, *Sur la structure et les mouvements des feuilles du Dionæa Muscipula.*

M. De Candolle fait à la Société la communication suivante :

SUR LA DÉSIGNATION DE LA DIRECTION DES SPIRES DANS LES PLANTES,
par **M. A. DE CANDOLLE.**

Les botanistes ont deux manières de décrire la direction d'une spire ou de feuilles, ou d'estivation.

Les uns regardent l'objet en face et décrivent la courbe comme avançant de leur gauche à leur droite, ou *vice versâ*. Les autres se supposent au centre de la tige ou de la fleur, et décrivent la même courbe comme allant de leur droite à leur gauche, ou *vice versâ*. Le fait d'être hors de l'objet ou dans son milieu détermine une opposition dans la manière de s'exprimer qui ne laisse pas d'avoir de l'inconvénient. C'est à peu près comme si, dans les livres de géographie, les uns appelaient rive droite d'une rivière ce que les autres appellent rive gauche. Ayant eu l'habitude de décrire les torsions en me supposant au centre et voyant que des auteurs très-nombreux et très-estimables font le contraire, j'ai voulu scruter les motifs de l'un et de l'autre procédé. Dans ce but, j'ai cherché quelle a été la règle la plus ancienne, c'est-à-dire celle de Linné, car en fait de style on ne remonte guère au delà. Je me suis demandé ensuite quel est l'usage dans d'autres sciences, et enfin s'il y a des raisons positives en faveur de l'une ou de l'autre des deux méthodes.